Charles Guillard S^r d'Arcy

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1632

Né à Paris, le

Mort à Nonancourt (Eure et Loir) le 12 Nov. 1659

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
p. de l'Oratoire

Voir :

Batterel : II, 490-496 notice.
I, 134, 137, 433, 434.
II, 169, 345, 392.
IV, 427.

Cloyseault : Ménologe, 49.

Bicaïs : I, 291.

Adry : III, 82.

Bonardi, 225.

Bougerel : I, 123

Moréri : Suppl. de 1732.

Dom Le Masson : Vie d'Arnaud d'Alex, p. 14, éloge du P. d'Arcy.

Dareis p. 90

Férenès : Dict. de bibliog. catholique, II, 1497

Barbier, N° 16004 dit que le P. Quesnel est l'éditeur de son ouvrage

Rapin : Mémoires : III, 10, 93.

G. Hermant : Mémoires. 1906, T. III p. 539-541.

Balteau - Barroux : Dict. de biographie française, Paris, Letouzey, 1939, T. III, col. 425

M.M. 608 le Confrère Charles Guillart, dit d'Arcy, notif de Paris, reçu à la Cong, le 6 août 1632.

page 7, N° 138

Listes des Assemblées

1641 S. Honoré

1644 - St Magloire

1648 "

1651 "

1654 "

1658 "

Nécrologe

Charles de Guillard d'Arsy, mort à Noyancourt, près de Dreux, y faisant mission le 12 Nov. 1659

M.M. 607, 1e catalogue, N. 496 =

Charles Guillard d'Arcy, prêtre, mort en 1659.

Voir: Archives Nles AD + 272, pièce 2 imprimée:

affaire d'héritage, 8 octobre 1642.

Archives du Ministère des affaires Etrangères

Fonds France, vol 847, f. 88.

Espagne, vol. 14, f° 500. } Dont la copie est ci-incluse

id id f° 518 }

Charles Guillard d'Arcy
† 1659

Cloyseault
Ménologe = Le Père Charles Guillard d'Arcy a toujours été dans les bonnes œuvres depuis qu'il a été reçu dans l'Oratoire. Il a passé une bonne partie de sa vie à faire des missions à la campagne. Il était d'un travail si infatigable qu'on eut dit qu'il était insensible à toutes les nécessités de la vie. Il demeurait quelquefois douze heures de suite au confessionel. Il n'accordait à son corps, soit de nourriture, soit de sommeil qu'autant qu'il était nécessaire pour l'empêcher de succomber sous le poids de ses austérités et de son travail. Etant avancé en âge, il fut choisi, dès 1642, pour être un des directeurs du séminaire de St Magloire. On ne pouvait mettre en cette place un homme plus sage, plus pieux, plus zélé, plus expérimenté. Ce fut dans ce temps, qu'il composa son livre des règles de la discipline ecclésiastique. Ce livre est petit, mais il est merveilleux pour la doctrine et pour les sentiments. Il mourut, l'an 1659, en mission près de Dreux.

Bicais = L'Oratoire de France. { copié de la Bibl. Nle T. I. p. 245. / Mss. d'Aix, T. I, p. 291

Charles de Guillard d'Arcy, d'une noble famille de Paris, entra dans l'Oratoire en 1632 avec de grandes dispositions à la vertu et à l'étude. Il fut d'abord employé à enseigner dans les colléges; mais son amour pour la retraite engagea ses supérieurs à le décharger bientôt de cet emploi et après l'avoir gardé quelque temps dans la maison de la rue St. Honoré pour s'y préparer aux saints ordres, ils le mirent au séminaire de St Magloire, où l'on trouvait en la personne des prêtres qui en avaient la conduite presque autant de modèles de science, de zèle et de

piété. Le P. d'Arcy mettant également à profit les bons exemples qu'il avait sous les yeux et les lumières qui l'environnaient, devint, tout à la fois un des plus saints prêtres de la congrégation et un des plus habiles maîtres de la vie spirituelle. La connaissance parfaite qu'il avait des règles de la morale et de la discipline de l'Eglise, et son zèle à les faire observer, lui attirèrent l'estime et la confiance de plusieurs personnes éminentes en vertu qui voulurent se mettre sous sa direction.

Jean Bte Gault, si distingué par sa piété, ne se conduisit plus que par lui, dès le moment qu'il l'eut connu. Ce vénérable prélat, se trouvant en 1642 à St Magloire pour s'y disposer à recevoir la consécration épiscopale, fit à ce digne prêtre une confession générale de toute sa vie et il le pria, en partant de Paris, de lui dire tout ce qu'il jugerait, devant Dieu, pouvoir servir à son bien particulier et à celui du diocèse dont il allait être le pasteur. Le P. d'Arcy, cédant à son désir, lui traça de vive voix tous les devoirs d'un bon évêque, promettant de lui donner ensuite des règles particulières de conduite relatives aux affaires et aux circonstances qui se présenteraient, lorsqu'il serait au milieu de son troupeau.

Vers ce même temps, M.r d'Arenton d'Alet, qui a fait tant d'honneur à l'épiscopat par ses vertus, était aussi à St Magloire pour y consulter Dieu sur sa vocation : « Ce fut là, dit Dom Le Masson, général des Chartreux, son historien, qu'il prit les premières teintures de l'esprit ecclésiastique et qu'il fit en peu de temps un notable progrès dans la piété. Le Père d'Arcy, charmé des bonnes qualités de ce jeune homme, âgé alors de 24 ans, conçut pour lui une estime et une affection toute paternelle ; et, quoiqu'il ne fût pas encore tonsuré, il le mena avec lui aux missions de la campagne, le jugeant capable d'y servir utilement. Il s'y occupa pendant 5 mois à faire le catéchisme, les prières publiques et à enseigner la méthode de faire la méditation, dont il s'acquitta avec tant de ~~charité~~ zèle et de charité, que joignant les effets aux paroles, il donna tout son linge aux pauvres .... Les beaux exemples que Jean d'Arenton trouvait à St Magloire, où tant de vénérables personnes s'étaient rangées au commencement de l'institution de l'Oratoire, lui inspirèrent l'inclination d'entrer dans cette sainte congrégation ; mais le P. d'Arcy l'en détourna en lui disant : « Mon enfant, Dieu a des desseins sur vous qui sont d'une grande étendue ...etc. »

L'événement fit voir qu'il avait dit vrai : M. d'Arenton fut nommé dans la suite à l'évêché de Genève et, en remplissant le siège que St François de Sales avait occupé avant lui, il s'appliqua à faire revivre l'esprit de cet illustre prédicateur et à se rendre le fidèle imitateur de son zèle et de sa piété.

A cette digression si propre à faire connaître le mérite du Père d'Arcy, on peut ajouter que, ne cherchant dans les travaux du saint ministère que la gloire de Dieu et le salut des âmes, il se portait à l'instruction des pauvres gens de la campagne avec plus d'ardeur encore qu'à la direction des grands qui recouraient à lui dans la capitale. Le bien qu'il avait pu faire dans les premières missions où il s'était trouvé, ne lui permit jamais de refuser d'y travailler, lorsque ses supérieurs jugèrent à propos de l'y employer. On sait que, depuis qu'il s'était retiré à St. Magloire, il consacrait toutes les années, plusieurs mois à ce saint exercice; et ce qui est bien glorieux pour un ministre de J.C, il mourut en quelque façon les armes à la main pendant le cours d'une mission qu'il donnait en 1659 à Noyancourt, près de Dreux.

Le P. d'Arcy était étroitement lié avec le Comte de Chavigny, ministre d'Etat et il conste par une correspondance de lettres qu'il avait avec ce ministre, qu'il s'était donné beaucoup de soins pour faire ériger un évêché à St Michel. Il eut à ce sujet une audience de la reine Anne d'Autriche qui le chargea de dresser un mémoire où la chose fut discutée pour et contre, mais ce projet échoua.

Les occupations de ce prêtre pieux ne lui laissèrent guère de loisir pour composer, comme il aurait pu le faire, s'il avait fait usage de ses talents. Nous n'avons de lui qu'un petit ouvrage, lequel parut six ans après sa mort sous ce titre:

Règles de la discipline ecclésiastique, recueillies des Conciles, des Synodes de France et des SS. Pères de l'Eglise touchant l'état et les mœurs du clergé. Paris, chez Josset, 1665, in-12.

Ce livre respire l'esprit de piété dont l'auteur était animé et, comme le dit un de ses approbateurs, il nous y a laissé après sa mort ce qu'il a pratiqué pendant sa vie. Le P. Quesnel, qui prit soin de la 1e édition de l'ouvrage, en donna une nouvelle en 1679 augmentée de quelques chapitres et de plusieurs canons. On s'en est servi longtemps dans les maisons d'Institution de l'Oratoire pour l'instruction des jeunes confrères qui en récitaient par cœur, tous les jours quelques canons, à la proposition du matin.

Voir dans le dossier de Mgr Gault une lettre de ce prélat au P. d'Arcy.

Adry = Bibl. des écrivains de l'Oratoire (Bibl. Nle fonds fr. 25683) t. III. p 82 =

Charles Guillard d'Arcy, mort à Novancourt, près Dreux, où il faisait la mission, le 12 Nov. 1659. Auteur des Règles de la Discipline ecclésiastique, imprimées plusieurs fois, in 12 chez Josset, depuis 1662, il a été durant longtemps chef de plusieurs missions de l'Oratoire et mourut avec beaucoup d'édification.

Moréry = Supplément pour 1732 =

Charles Guillard d'Arcy, parisien, entra dans la Congr. de l'Oratoire dans la maison de Paris en 1632. Il fut envoyé à Ste Magloire en 1641 et y demeura jusque vers le temps de sa mort arrivée à Novancourt près de Dreux le 12 Nov. 1659 dans le cours d'une mission. Il avait été le Directeur et le conseil du Bien Heureux J. Bte Gault, évêque de Marseille, pour le gouvernement de son diocèse de ce pieux prélat. Le Père d'Arcy était un saint prêtre, très zélé pour les règles et la pratique de la morale chrétienne, comme il l'a fait connaître par le livre intitulé : Règles de la Discipline ecclésiastique, recueillies des Conciles, des Synodes de France et des Ste Pères de l'Eglise touchant l'état et les mœurs du clergé.

Le P. Quesnel eut soin de le faire imprimer en 1665, in 12 à Paris, chez Josset, environ 5 ans après la mort de l'auteur et en 1679 il en donna chez le même une nouvelle édition augmentée de quelques chapitres et de plusieurs canons. Ces augmentations sont de l'éditeur.

ARGY (*d'*).

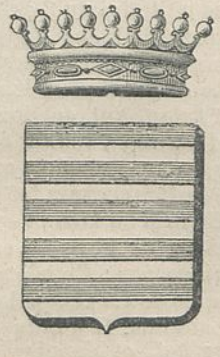

Cette maison, originaire du Berry, a possédé les seigneuries d'Argy, de Lemps, de Mesvres, de la Cour d'Argy, de Néron, de la Raudière, de Lézevin, de Kergrois, de Pons, du Haut-Teneuil, de Manne, d'Azay, de la Roche Peloquin, de la Martinière, etc.

Elle a fourni des preuves de sa noblesse depuis Archambaux d'*Argy*, qui vivait en l'an 1113.

Elle compte un grand nombre de croisés, des officiers de toutes armes. Elle s'est alliée aux premières maisons de France et a eu les honneurs de la cour.

ARMES : *D'or, à cinq trangles d'azur.*

SUPPORTS : *Deux lions.*

ARCY (*d'*).

Cette famille, originaire de Normandie, passa en Angleterre avec Guillaume le Conquérant. Elle y occupa les plus hautes situations et y exerça les charges les plus distinguées. Elle y fut élevée à la pairie avec le titre de comte de Holderness.

Une branche de cette famille rentra plus tard en France avec Jacques II et s'y établit définitivement.

ARMES : *D'azur, à trois quintefeuilles d'argent,*

Bonardi = Bibliothèque des écrivains de l'Oratoire =

Le Père Charles d'Arcy signa avec les autres Pères de Ste Honoré le désaveu du livre du Père Séguenot en 1630 : « Carolus Guillartius Darci. »

Recueil de sermons pour les Ecclésiastiques.

Eloge du P. d'Arcy, de l'Oratoire, page 114 de la vie de M. d'Arenthon d'Alex, évêque de Genève par Dom Le Masson, général des Chartreux.

Baltéau-Barroux = Dictionnaire de Biographie française, Paris, Letouzey, 1939, t. III col. 425 =

Charles Nou Guillart d'Arcy, oratorien du XVII siècle. Il était originaire de Paris et entra à l'Oratoire le 6 août 1632 n'étant pas encore prêtre. Il fut mis à S. Magloire et demeura attaché à cette maison toute sa vie. Il était très zélé pour les règles de la morale chrétienne, lié avec Messieurs de Port-Royal et apprécié par eux. Il fut directeur et conseil de J. B. Gault, évêque de Marseille. Sur le refus que fit Port Royal de signer le Formulaire, il déclara le 26 août 1657 qu'ils devaient éviter tout ce qui pourrait prêter à équivoque, notamment en parlant de soumission intérieure et de silence respectueux. Quant à lui, il ne voulut pas signer le Formulaire dressé par le P. Bourgoing pour être souscrit dans toutes les maisons de l'Oratoire. Il désirait beaucoup une réforme des mœurs et de la conduite du clergé et Nou publia à ce sujet : Règles de la discipline ecclésiastique, recueillies des Conciles, des Synodes de France et des Saints Pères touchant l'état et les mœurs du clergé, publié en 1665 et réédité en 1670. La préface de son livre roule sur le fâcheux état où étaient tombés les ecclésiastiques sous le rapport de la morale.

Il mourut le 12 Novembre 1659 au cours d'une mission qu'il prêchait à Monaincourt, au moment où le P. Bourgoing l'avait désigné pour être à la tête d'un corps de missionnaires établi aux Ventes

M. Prévost

Quérard = La France littéraire, Paris, Didot, 1829, t. III p. 533 =

le Père Guillard d'Arcy, de l'oratoire.

— Règles de la discipline ecclésiastique ... etc 1665

— Réimpression par Quesnel, 1679.

— Nouv. édit. augmentée, Paris 1714 in 12

Lettre inédite de Mgr Gault au Père Charles de Guillard d'Arcy

Le Père de Guillard d'Arcy fut nommé directeur au séminaire de St Magloire aussitôt après sa prêtrise en 1641 et il y resta jusqu'à sa mort en 1659, c'est-à-dire 18 ans.

C'était un prêtre d'une grande vertu et d'une sagesse impeccable. Il était devenu le conseiller de l'archevêque de Paris, des principaux ministres d'Etat, d'une foule de personnes de tous rangs.

Dès que le Père Jean Ste Gault l'eut connu, il le choisit pour son confesseur. C'est auprès de lui à St Magloire qu'il voulut faire la retraite préparatoire à son sacre. De Marseille il lui écrivait pour lui demander des conseils.

A la mort de Mgr Gault, le P. d'Arcy envoya à Marseille toutes les lettres qu'il avait reçues, dit-on. Elles ont été malheureusement perdues ainsi que les réponses du Père d'Arcy, annotées par Mgr Gault lui-même. Quel dommage! Quelle belle publication on aurait faite!

On vient de Marseille d'en retrouver une. La voici

Le Père d'Arcy.

—

O Aff. Etrangères. F. France.
vol. 847. f° 88

—

Lettre

à Monseigneur de Chavigny, ministre d'Etat,
à Paris.

Compliment de Mr de Beaufort, prisonnier, à M. le Cl Mazarin.
M. de Beaufort demande permission d'aller à confesse tous les mois.

Monseigneur,

Estant dans l'impuissance de sortir ce matin, à cause d'une très mauvaise nuict que j'ay eüe; j'ose me donner l'honneur de vous escrire ce mot pour vous supplier très humblement aggréer que je fasse un petit compliment à Monseigneur le cardinal Mazarin de la part de Monseigneur de Beaufort, de qui je receus cet ordre, à condition que vous l'aggréeriez, et vous estiez à la chasse quand je sortis du donjon; de sorte que je ne pus ni vous en faire la proposition ni recevoir vos commandements avant partir. J'avais la même commission vers la Reyne; et de luy demander très humblement la grâce de se pouvoir confesser tous les mois, pendant son séjour à Vincennes.

Il vous plaira commander à quelqu'un de mettre au bas de la présente, ouy ou non par votre ordre et de me croire le petit père

Monseigneur,

votre très humble, très obéissant et très obligé serviteur,

Arcy, prêtre de l'Oratoire

à St Magloire, ce 6me Nov. 1643.

P.S. J'ose vous proposer d'enlever notre R. P. G. et l'envoyer à Vincennes, pour se guérir dans le repos sainct au bon air. Il empire tous les jours et travaille incessamment.

—

Affaires Etrangères
Espagne 14
fo 500
—

Copie d'un pourparler entre Mgr le Cl. de Richelieu et M. le marquis de Mirabelle le 15 septembre 1626

—

Monsieur Du Fargis écrit à Mme Du Fargis, sa femme, que le comte d'Olivarès lui avait parlé de la juste indignation que le roi d'Espagne avait contre les Anglais, particulièrement contre l'insolence du Duc de Boukinkan, pour en parler à Mgr le Cardinal de Richelieu et savoir si la France voudrait entrer en correspondance à ce sujet.

Mgr le Cardinal fit dire par le P. de Bérulle à Mme Du Fargis qu'elle pouvait écrire à son mary bonnes paroles, sans engager déterminément à aucune chose.

Le roi, dépêchant de Nantes un courrier à M. Du Fargis pour autre chose, on lui donna charge de parler plus précisément à M. le comte d'Olivarès sur ce sujet, pour savoir quelles étaient les intentions du roi sur ce sujet.

Depuis, Mgr le Marquis de Mirabelle ayant dit au P. de Bérulle qu'il n'y avait nulle intelligence entre l'Espagne et l'Angleterre, qu'au contraire il y avait guerre ouverte, et même dessein en Espagne d'entreprendre quelque chose contre l'Angleterre, et qu'il voulait parler de cette affaire au roi et à Mgr le Cardinal de Richelieu avant le retour du roi à Paris. Le Père de Bérulle les fit s'aboucher au Louvre où ils demeurèrent d'accord de ce qui s'en suit.

La France approuvait le dessein que le roi d'Espagne avait de se ressentir du mauvais procédé des Anglais; qu'on disait qu'il voulait faire une descente en Irlande pour l'intérêt de la religion.

Sur quoi Mgr le Cardinal dit qu'il ne pouvait assez louer son zèle et croyait que Dieu demandait quelque chose des Deux couronnes en tel sujet; et pouvait assurer que le roi son maître y entendrait volontiers, et qu'il semble que les Anglais y voulaient forcer la France et l'Espagne.

Que si le roi avoit des voisseaux, on pourroit faire conjointement un beau dessein pour la religion, qui est qu'en même temps que l'Espagne entreprendroit l'Irlande, la France entreprendroit l'Isle d'Oüyt, et par ce moyen on contraindroit l'Angleterre à rétablir la religion.

Il ajouta qu'il ne voyoit pas que cela se peut faire promptement, faute des dits voisseaux que le roi n'avoit pas, mais qu'il vouloit s'en pourvoir.

Que le roi ne vouloit pas aussi prier le roi d'Espagne, son frère, de retarder le cours de son dessein, ni aussi de précipiter son entreprise contre le bien de ses affaires.

Mais que s'il étoit prêt à faire un effort, il se pouvoit assurer de n'avoir nulle opposition de la part de la France, ains assistance de victuailles et autres choses, dont un tel armement peut avoir besoin, aux conditions requises et accoutumées.

Que si on faisoit un traité entre les 2 couronnes à telle fin, la première chose qu'il faudroit faire, est de se lier à ne faire aucun accord sans le consentement l'un de l'autre.

Et que dès à présent on donnoit parole, que quand l'Angleterre retireroit maintenant la France, on ne s'opposeroit pas pour cela à la descente projetée par l'Espagne.

M. le Marquis de Mirabel demanda si de plus les ports de France ne seront pas libres pour l'armée d'Espagne, ainsi que du temps de Henri III.

voir Ibid. f.o 514 projet du traité.

Ibid.
f. 518.

Dépêche au P. de Bérulle
oct. 1626.

Mon Père,

Je n'ai jamais ouï parler de la lettre que Monsieur l'ambassadeur d'Espagne dit qu'on a écrite en Provence. Je l'ai montrée à Messieurs le Garde des Sceaux et de Chomberg qui soutiennent que cela n'est point, et pour vous témoigner ma franchise accoutumée je vous confesse que s'il était, cela ne serait pas bien. Les diables veulent troubler l'exécution de notre paix, car au même temps que M. l'ambassadeur d'Espagne se plaint, il est vrai qu'en Sicile on a arrêté un vaisseau des Marseillais qui de bonne foi recommençaient leur trafic, et en effet les marchands à qui on dit avoir donné main levée en Espagne ne reviennent point. Il faut surmonter toutes ces difficultés mais par bonne foi de part et d'autre. Quant au rasement des forts, je ne vois que deux expédients à mon avis, ou que les deux rois rasent de bonne foi ce que chacun d'eux a en mains après toutes les cérémonies requises rendues au Pape, ou qu'on les remette entre les mains des Suisses, et de Suisses non suspects, pour être promptement rasés par eux.

Si M. l'ambassadeur d'Espagne a pouvoir, nous nous accorderons bien, je m'assure. Il me veut voir pour cet effet, ce sera quand il lui plaira.

Cet expédient est un de ceux qui sont proposés en votre papier que vous me renvoyez, s'il vous plaît.

Si cette affaire était vidée, nous serions en état de faire tous plus grand effet en l'autre que vous savez.

Dites, s'il vous plaît, à M. le Nonce, que l'arrêt de Sorbonne est donné sur cela.

29

Charles Guillard d'Orcy

Charles Guillard d'Orcy naquit à Paris et entra dans l'Oratoire l'an 1632. Il s'appliqua avec zèle aux missions. Il y travailla d'une manière infatigable. Il fut envoyé à St Magloire en 1641 et y demeura jusqu'à sa mort arrivée à Nonancourt près de Dreux le 12 Nov. 1659 dans le cours d'une mission. Il avait été le Directeur et le conseil du Bienheureux J.B. Gault, évêque de Marseille. Le Père d'Orcy était un saint prêtre très zélé pour les règles et la pratique de la morale chrétienne.

Ouvrages :

I. Règles de la Discipline ecclésiastique recueillies des conciles, des synodes de France et des saints Pères de l'église touchant l'état et les mœurs du clergé. Il a été imprimé en 1665 in-12 à Paris, chez Josset, par les soins du P. Quesnel, et réimprimé chez le même en 1679, augmenté de quelques chapitres et de plusieurs canons, par le même. et encore en 1714, in 12.

R. P. BOUGEREL
Bibliog-Orat.(T 1,p)123
Ms. de Montpellier

N° de la notice 29

Battarel t. II p. 490-496
Notice 32e

XXXII. — Le Père Charles Guillard d'Arcy

Entré en 1632, mort en 1659.

Charles d'Arcy, parisien, entra dans la Congrégation le 6 août 1632, et fut reçu dans la maison de Paris n'étant pas encore prêtre (1).

Il y demeurait en 1641 lorsque le P. Bourgoing l'en retira pour le mettre à Saint-Magloire, où il resta jusqu'à la fin de ses jours (2). C'était un homme très zélé pour les règles et la pratique de la morale chrétienne, fort lié avec Port-Royal et en grande considération chez ces Messieurs-là. Son zèle le fit se consacrer aux missions où il eut le bonheur de consommer son sacrifice, étant mort dans l'exercice d'une qu'il faisait à Nonancourt, près de Dreux, le 12 novembre 1659 (3).

Dans une autre mission quelques-uns se formalisèrent mal à propos de ce qu'il avait cru devoir prévenir en chaire les pénitents contre la facilité de certains prêtres à les absoudre contre les règles. Pour toute apologie de sa conduite il transcrivit dans un papier celles de saint Charles, puis ajouta tout simplement ces mots-ci : « Nota que le P. d'Arcy a eu la précaution de dire qu'il n'en voulait à personne, qu'il n'avait en vue qui que ce fût, qu'il n'avait pas prétendu combattre des maux passés et dont il eut connaissance, persuadé qu'il était que MM. les pasteurs et les religieux faisaient encore mieux leur devoir que les missionnaires, que tout ce qu'il leur disait n'était donc que pour empêcher qu'ils ne se laissâssent entraîner

(1) *Ancien catalogue.*
(2) *Listes des députations.*
(3) *Nécrologe.*

à une trop grande indulgence, pour procurer que le bien commencé par la mission se soutint et que les pécheurs qui se voudraient convertir, cherchâssent à l'avenir ceux de qui ils espéraient de n'être point flattés, et qui leur devaient franchement les vérités nécessaires. » Et ses supérieurs trouvèrent ce discours si sage et si mesuré qu'ils n'y purent trouver matière à repréhension.

Et certes le P. Bourgoing n'aurait eu garde de l'employer autant qu'il faisait s'il n'avait été bien persuadé qu'en lui la prudence allait de pair avec le zèle. Il lui rend ce témoignage dans une lettre à M. le comte de Chavigny, le bon ami du P. d'Arcy. *Ce Père*, dit-il, *qui a un grand talent pour les missions montre aux ecclésiastiques de la nouvelle institution de Saint-Magloire* (c'est-à-dire du séminaire qu'il venait d'y ouvrir) *la manière de catéchiser et de prêcher utilement.* Et l'année que le P. d'Arcy mourut, le P. Bourgoing l'avait chargé d'être à la tête d'un corps de missionnaires établi aux Vertus, que ce Père devait former selon les conventions signées entre eux deux sans la participation des PP. Assistants (1).

Il fut le directeur et le conseil du P. J.-B. Gault (2) pour la conduite de son diocèse. C'est à lui que ce saint prélat fit sa confession générale pendant sa retraite à Saint-Magloire pour se préparer à son sacre. Dans sa vie écrite par Marchetti est une longue lettre où il lui rend compte dans le dernier détail de ses travaux et de ses peines de conscience, et on y voit les sages conseils que le P. d'Arcy lui donnait pour la conduite de sa personne, de sa maison, de son évêché.

Je vois aussi par sept ou huit lettres de lui, qui sont parmi les manuscrits de Bouthillier, qu'il était en une liaison très étroite tant avec le P. Desmares qu'avec le

(1) *Registre du Conseil* du 18 juin 1659.

(2) Voyez Gault. [I, p. 103].

comte de Chavigny, secrétaire d'Etat, alors disgracié. Car ces lettres sont depuis 1643 jusqu'en 1652 et écrites à ce seigneur. Il lui apprend dans l'une « qu'il a eu audience de la reine mère (Anne d'Autriche) au sujet de l'érection d'un évêché à Saint-Michel (1) (qu'on voit qu'il avait à cœur), que cette princesse a trouvé bon qu'il en dressât un mémoire où la chose fut discutée pour et contre et qu'il doit le lui présenter à elle-même le lendemain. » La plupart des autres concernent le P. Desmares, leur commun ami. En juillet 1650, il lui demande son crédit auprès de M. le procureur général (Fouquet) pour obtenir le consentement du roi à l'établissement d'une maison d'institution pour nous dans Paris.

Sur le refus que fit Port-Royal de signer le formulaire dressé par l'assemblée du clergé, on tâcha un temps de trouver des biais pour concilier cette démarche avec la conscience. Le P. d'Arcy, consulté par M. de Singlin, lui écrivit de Merentais (en Perche, où il se trouvait pour lors) du 26 août 1657, d'une manière très franche, ce qu'il pensait des propos d'accommodement qui étaient alors sur le tapis (2). Son avis est que s'ils font autre chose que déclarer soumission intérieure pour le dogme et silence respectueux sur le fait, et qu'ils s'expliquent d'une manière plus vague qui expose leur sentiment avec un peu moins de précision, ils s'exposeront à faire dire dans le public ou qu'ils ont trahi leur conscience et chanté la palinodie, ou qu'ils ont eu recours à l'usage des équivoques qu'ils avaient si hautement condamné dans leurs ennemis, sans que pour cela leurs affaires en tournent mieux.

Aussi sur la fin de cette même année 1657, il ne voulut pas signer le formulaire dressé par le P. Bourgoing et son conseil, pour être souscrit par toutes nos maisons, quoique il fut tourné d'une façon assez mesurée. Je le conjecture

(1) [Saint-Mihiel].

(2) Hermant, *Histoire manuscrite du jansénisme*, IIe part., ch. 25.

ainsi sur ce que son nom n'est pas parmi les signatures de Saint-Magloire, où il demeurait alors, et deux ans après la mort le délivra de toutes les poursuites qu'on eut pu lui faire sur ce sujet.

Il se montra toujours fort zélé pour épauler ceux qu'on inquiétait sur cet article. M. Faydeau, docteur de Sorbonne, raconte dans des *Mémoires manuscrits de sa vie*, que j'ai parcourus, qu'étant retiré en 1657 à Melun, avec un autre ecclésiastique de ses amis, où ils se croyaient à l'abri de l'orage, le P. d'Arcy leur écrivit et se donna même la peine de faire exprès un tour à Melun pour les avertir qu'il était menacé d'une lettre de cachet; avis qui vint fort à propos, parce que lui en ayant été signifié une, datée du camp devant la Fère du 26 juin 1657, il s'exquiva en se tenant caché.

Un autre objet de son zèle était le rétablissement des mœurs et de la discipline ecclésiastique. En voici un monument subsistant qui fut trouvé à sa mort parmi ses papiers :

Règles de la discipline ecclésiastique recueillies des conciles, des synodes de France et des SS. PP. de l'Eglise, touchant l'état et les mœurs du clergé. Paris, chez Elie Josset, 1665, in-12.

Un des approbateurs dit de cet ouvrage que l'auteur nous y a laissé après sa mort ce qu'il a pratiqué durant sa vie. On croit avec fondement que le P. Quesnel en fut l'éditeur. La préface respire en effet son style et son zèle. Elle roule sur le triste état où le clergé est tombé pour les mœurs ; sur le désir et les lueurs d'espérance de les voir rétablies bientôt dans leur ancien lustre et sur les vues que l'on a eu d'y contribuer quelque chose en mettant sous les yeux des clercs leurs obligations et leur vie selon les saints canons et les maximes des Pères, exposées dans leurs propres termes, avec la traduction à côté.

Le succès répondit parfaitement au souhait. En 1670, il y eut une deuxième édition augmentée de trois chapitres : l'un sur la nécessité de la vocation, l'autre sur la pluralité des bénéfices, le troisième sur les pensions injustes qui se lèvent sur les biens d'Eglise, outre qu'il n'y avait point de chapitre de la première édition qui ne fut grossi dans celle-ci de quelque nouveau canon. Enfin le débit fut tel qu'il y en eut en 1679 une troisième augmentée encore de deux chapitres : le premier contre ceux qui plaident pour avoir des bénéfices ; le second sur l'obligation qu'ont les bénéficiers de faire l'aumône.

Ces règles ont été longtemps dans nos maisons d'Institution un exercice journalier de nos confrères, obligés d'en réciter par cœur quelques canons, tous les jours, à la proposition du matin. On le faisait de mon temps à Aix ; il n'y a pas si longues années qu'on l'a interrompu à Paris, et je ne sais s'il ne serait pas bien utile que, n'étant que clercs, nous fussions plus familiarisés avec la discipline canonique, ancienne et moderne, que plusieurs de nous ne le sont.

C'est sur ces maximes que le P. d'Arcy forma à Saint-Magloire plusieurs vertueux ecclésiastiques et entr'autres le saint évêque de Genève, Jean d'Aranthon d'Alex, mort de nos jours (en 1695) en grande odeur de piété. Il prit les premières teintures de l'esprit ecclésiastique dans cette maison et fit un progrès notable dans la vertu sous la direction du P. d'Arcy, « homme, dit son historien (1), d'un rare mérite et célèbre missionnaire, qui ayant conçu une estime et une affection toute paternelle pour ce jeune homme, le mena avec lui aux missions de la campagne, l'occupa pendant six mois à faire le catéchisme et les prières publiques. » « Les beaux exemples, ajoute-t-il, que Jean d'Aranthon voyait à Saint-Magloire, où tant de vénérables personnes s'étaient rangées au commencement de l'Institution de l'Oratoire,

(1) Innocent le Masson, *Vie de d'Aranthon*, p. 14.

lui inspirèrent l'inclination d'entrer dans cette sainte Congrégation. Mais le Père d'Arcy l'en détourna, lui disant : « Mon enfant, Dieu a des desseins sur vous qui sont d'une plus grande étendue. » Ce qui lui fut encore confirmé par M. Vincent qui l'avait entendu parler dans les conférences du Séminaire, où le P. d'Arcy le faisait souvent répondre, s'attachant à le former comme son disciple et l'aimant d'une affection particulière comme son cher fils en N.S.J.C. » Ceci se passait vers 1642.